



Rapport annuel

2021

—
l'Office canadien de commercialisation du dindon
(f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada)





Les Éleveurs de dindon du Canada 2021

Le quarante-huitième Rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour présentation à la ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres des Éleveurs de dindon du Canada.

Contact Us

7145, avenue West Credit, Bâtiment 1, bureau 202,
Mississauga (Ontario) L5N 6J7

Tél : 905 812 3140
Télécopieur : 905 812 9326

turkeyfarmersofcanada.ca
canadianturkey.ca
facebook.com/CanadianTurkey
twitter.com/Cdn_Turkey
twitter.com/TurkeyFarmersCa
pinterest.ca/canadianturkey
instagram.com/canadianturkey
youtube.com/user/CdnTurkeyFarmers
TikTok = @thinkturkey.ca



LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA®
TURKEY FARMERS
OF CANADA®

Table des matières

- 4. Au sujet des Éleveurs de dindon du Canada
- 6. Message du directeur exécutif
- 8. Conseil d'administration
- 10. Message du directeur exécutif
- 12. Personnel des ÉDC
- 13. Partenariats et adhésions
- 14. Campagne nationale de commercialisation
- 17. Promotion auprès du gouvernement et communications d'entreprise
- 19. Recherche et sciences
- 23. Politique et commerce
- 26. Statistiques sur l'industrie du dindon
- 30. États financiers

Au sujet Éleveurs de dindon du Canada



Pour le bien des élevages et au-delà

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) représentent plus de 520 éleveurs de dindon du Canada. Créé en 1974 sous le régime de la Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA), l'Office prône la collaboration dans toute l'industrie canadienne du dindon, encourage la consommation de viande de dindon et administre le système de gestion de l'offre pour le dindon au Canada.

Conformément à la Proclamation fédérale, le conseil d'administration des ÉDC fixe les volumes de production nationale de dindon en tenant compte de l'activité du marché, des prévisions relatives aux marchés, ainsi que des attentes à l'égard des importations et des marchés des protéines concurrentes pour que les consommateurs aient accès à une offre sûre de produits canadiens de dindon de qualité et que les éleveurs tirent un juste revenu de leurs investissements.

Le Conseil donne des instructions au personnel du bureau national et prend des décisions sur les questions de recherche, de salubrité des aliments à la ferme, de soin des troupeaux et de promotion du dindon canadien, afin de promouvoir davantage le dynamisme, l'efficacité et la compétitivité de l'industrie de la production et de la commercialisation du dindon (conformément à l'article 21 de la LOPA).

Les activités des ÉDC sont financées par les redevances sur les volumes de production qui sont perçues sur chaque kilogramme de dindon commercialisé. L'Office rend compte à ses membres et à ses partenaires, et fait rapport annuellement au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi que du Conseil des produits agricoles du Canada.

Loi sur les offices des produits agricoles

Mission et Pouvoirs

Art. 21. Un office a pour mission :

1. de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité;
2. de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.

Vision, Mission, Valeurs

NOTRE VISION

Les Éleveurs de dindon du Canada sont connus pour collaborer avec toutes les parties prenantes en vue de créer une industrie du dindon durable garantissant aux Canadiens un choix d'aliments sains toute l'année.



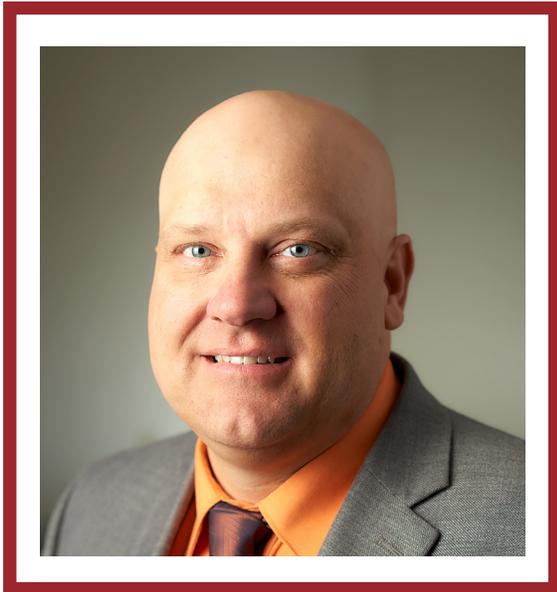
NOTRE MISSION

Promouvoir la recherche, le partage des connaissances, l'efficacité et la sensibilisation des consommateurs - la pierre angulaire d'une industrie canadienne du dindon prospère - afin de contribuer au bien-être des éleveurs, des transformateurs, de l'industrie et de ses partenaires.

NOS VALEURS

Les membres des Éleveurs de dindon du Canada, suivant l'article 21 de la Loi sur les offices des produits agricoles, croient en ce qui suit :

- un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et la rentabilité pour les investisseurs du secteur;
- un modèle économique concurrentiel et rentable qui profite aux producteurs de tout le Canada;
- la transparence des pratiques de gestion agricole qui respectent les normes les plus strictes de santé, sécurité et bien-être des animaux;
- la possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien;
- la satisfaction des attentes changeantes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité supérieure à un prix raisonnable;
- une organisation qui fonctionne de façon morale, respectueuse et intègre, et qui apprécie ses employés, ses partenaires et ses parties prenantes.



Message du président

L'année 2021 a été marquée par une transition continue alors que nous avons entamé notre deuxième année de travail alors que nous étions soumis aux restrictions liées à la COVID en tant qu'éleveurs et au sein de l'industrie. La situation mondiale nous a tous mis à l'épreuve, mais j'aimerais vous faire part de quelques points positifs.

En rétrospective, nous avons commencé à voir des améliorations grâce à la modification des règles relatives à la COVID pour le secteur des services alimentaires parallèlement au renforcement des ventes au détail. Ces points positifs ont entraîné une augmentation des contingents de 143 millions de kilogrammes pour 2022-2023. Ce résultat représente la récupération de 17 des 20,6 millions de kilogrammes de la réduction de 2020-2021. Celle-ci avait été rendue nécessaire par les approvisionnements prolongés et l'incertitude liée à la COVID, en particulier dans le secteur des services alimentaires.

Les ventes de dindon se sont relativement bien

maintenues malgré des prix élevés au détail, reflétant la pression à la hausse sur les coûts de production et la vigueur nécessaire des prix de gros qui a émergé au cours de l'année. Bien que nous ayons entendu certaines inquiétudes au sujet des pénuries avant l'Action de grâce et la période des Fêtes de 2021, il semble que les consommateurs aient trouvé le dindon qu'ils voulaient malgré certaines variations régionales. Nous avons terminé l'année 2021 avec des stocks de dindons parés congelés. Cela nous positionne favorablement pour l'année à venir.

L'année 2021 a également marqué la troisième année de la campagne nationale de marketing Pensez Dindon. Comme l'an dernier, les tactiques pour atteindre nos consommateurs ont évolué en même temps que les changements nécessaires en raison de la COVID. Ces facteurs s'ajoutaient à la volonté de répondre à la préférence croissante des Canadiens pour le dindon, qui était en partie influencée par la réduction de la taille des ménages, les changements démographiques et l'évolution des célébrations pendant la période des Fêtes. La campagne produite conjointement par les producteurs et les transformateurs a donné des résultats positifs et des messages très solides.

De plus, notre système de gestion de l'offre a montré sa résilience tout au long de la deuxième année de COVID, tout comme les éleveurs et les transformateurs de dindon. En tant qu'éleveurs et intervenants de l'industrie, nous avons évolué, répondu à la demande et maintenu la compétitivité de la viande de dindon. Ceci est important à long terme. Ensemble, nous présentons aux consommateurs la valeur nutritive, le respect des normes à la ferme, l'adaptabilité et la durabilité de notre produit. Les consommateurs peuvent choisir en toute confiance le dindon produit au Canada.

En 2021, plusieurs années de travail de promotion de l'accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) ont abouti à une résolution. En avril 2021, nous avons été heureux de voir l'annonce de deux nouveaux programmes créés par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour atténuer les répercussions de l'accord du PTPGP sur les marchés. Le

Programme de développement des marchés du dindon et du poulet finance les études de marché, la publicité et l'image de marque. Nous avons été heureux de la deuxième annonce, qui a été effectuée en mai 2021 et qui portait sur le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs. Ce programme fournit 647 millions de dollars sur 10 ans aux producteurs de volaille et d'œufs. Son objectif est de permettre aux éleveurs canadiens d'accroître leurs investissements dans leurs activités, d'apporter des améliorations continues et d'accroître l'efficacité et la durabilité à long terme de leurs exploitations. Il s'agit d'une étape cruciale, et nous avons été reconnaissants du travail acharné de la ministre Bibeau et de son personnel.

J'ai souligné des aspects positifs, mais cette année n'a pas été exempte de défis. Nous avons été témoins des pressions exercées par des activistes, des préoccupations des consommateurs à l'égard du prix des aliments, de l'importance accordée à la durabilité, notamment en ce qui concerne l'agriculture, et de nombreux événements climatiques majeurs, pour n'en nommer que quelques-uns. Nous avons également poursuivi le dur labeur de renouvellement de la politique d'allocation des contingents commerciaux. Le personnel et le conseil d'administration des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) demeurent déterminés à relever ces défis entre autres au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Sur ce, je remercie le conseil d'administration, chacun de nos dix organismes membres, le personnel des ÉDC et nos partenaires de l'industrie pour leur travail acharné et leur engagement à être utiles à nos éleveurs. Nos réalisations de cette année témoignent du travail conjoint accompli dans le secteur du dindon et avec nos collègues de la gestion de l'offre. Beaucoup de travail a été accompli cette année, malgré les incertitudes, et je demeure optimiste quant à l'avenir.

Merci à tous ceux et celles qui ont joué un rôle à cet égard; ce fut un plaisir de travailler avec chacun et chacune d'entre vous.

Le tout respectueusement soumis,



Comité exécutif



Darren Ference
Président



Calvin McBain
Vice-Président



Jelmer Wiersma / Brian Ricker
Membres

Conseil d'administration



Darren Ference

Alberta Turkey Producers



Calvin McBain

Les Éleveurs de volailles du Québec



Jelmer Wiersma

Turkey Farmers of Saskatchewan



Steven Eadie

Turkey Farmers of Nova Scotia



Shawn Heppell

BC Turkey Marketing Board



Mike Reimer / Rachelle Brown

Manitoba Turkey Producers



Marco Volpé / Bertin Cyr

Les Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick



Matt Steele / Brian Ricker

Turkey Farmers of Ontario



Doug Hart

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles



Michel Pépin

CCTOV



Adam Power

Association canadienne des surtransformateurs de volaille

Le Conseil d'administration compte onze membres, dont huit représentants des offices provinciaux élus par les éleveurs, deux membres nommés par le secteur de la transformation primaire (le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, CCTOV) et un représentant nommé par le secteur de la surtransformation (Association canadienne des surtransformateurs de volaille, ACSV).

Administrateurs suppléants

Debbie Etsell - British Columbia Turkey Farmers

Scott Olson - Alberta Turkey Producers

David Mandel - Alberta Turkey Producers

Aaron Janzen - Saskatchewan Turkey Producers

Leroy Loewen - Manitoba Turkey Producers

Duane Dietrich - Turkey Farmers of Ontario

Jennifer Paquet - Les Éleveurs de volaille du Québec

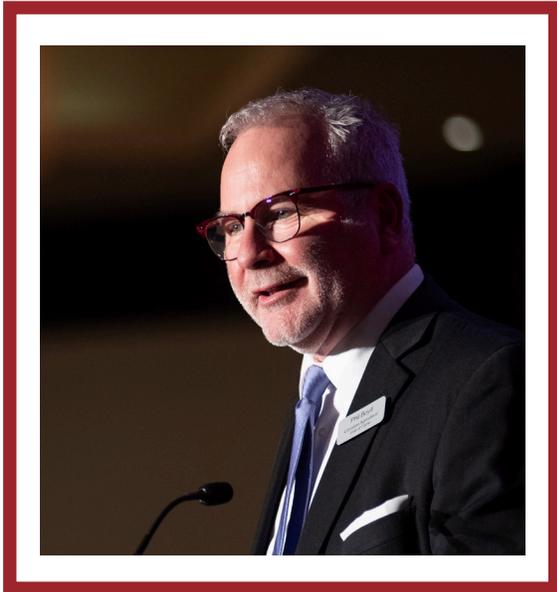
Hugo Therrien - Les Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick

Marc Sproule - Turkey Farmers of Nova Scotia

Darcy Ballance - Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

Tony Tavares - Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

Nik Zylstra - Association canadienne des surtransformateurs de volaille



Message du directeur exécutif

Les conditions du marché ont continué de s'améliorer tout au long de 2021, comme il est indiqué en détail dans le rapport annuel 2021. Ce renforcement a fait suite à une réduction très importante des contingents tout au long de 2019-2020. Les niveaux de stocks gelés étaient très faibles en date du 1er janvier 2022. De plus, le contingent commercial de 2022-2023 est fixé à 143 millions de kilogrammes, en hausse de 17 millions par rapport à l'année contingentaire 2019-2022, à 126 millions de kilogrammes. Il s'agit d'une évolution positive après la réduction de 20,6 Mkg en raison d'un ajustement nécessaire au marché et d'une réduction liée à la COVID. Même si les niveaux de production ne sont pas tout à fait revenus à ce qu'ils étaient avant la COVID, la vigueur du marché s'est raffermie plus tard en 2020 et tout au long de 2021, ce qui positionne bien le secteur pour l'année à venir.

Comme il est indiqué dans le présent rapport, le travail acharné accompli pour l'examen de la Poli-

tique d'allocation commerciale s'est poursuivi en 2021 et des progrès ont été réalisés pour arriver à une nouvelle politique révisée. Le Comité a pu se réunir en personne en novembre 2021, ce qui a aidé les membres à faire avancer le dossier. Plusieurs réunions se sont tenues par vidéoconférence afin de maintenir l'élan dans ce dossier. Ce travail continue d'être une priorité clé pour 2022, dans l'optique d'achever les recommandations à l'intention du Conseil d'administration des ÉDC au cours du premier semestre. Bien que l'examen ait commencé il y a cinq ans, le mandat du Comité a été modifié et élargi en 2019, de sorte que le mandat approche de son deuxième anniversaire au milieu de 2022. Les membres du Comité ont consacré beaucoup de temps et d'énergie. Il reste encore beaucoup à faire dans l'immédiat pour terminer le mandat et parvenir à un consensus à propos d'une nouvelle politique qui répond aux responsabilités énoncées dans la Proclamation et assure un juste équilibre pour les fermes et les agriculteurs de tout le pays.

Comme nous l'avons appris en 2020, la chaîne d'approvisionnement de notre secteur s'est révélée assez malléable. Tout au long de 2021, le secteur a connu d'importantes difficultés en raison de certaines perturbations dans les usines et, en particulier, de phénomènes météorologiques extrêmes en Colombie Britannique. En fin de compte, cependant, les dindons sont arrivés sur le marché et la chaîne d'approvisionnement s'est avérée relativement fluide. Les inondations de novembre en Colombie Britannique ont été un défi sans précédent. Compte tenu de l'énormité des dommages, les ÉDC, par l'entremise du Projet Dindons, ont fait un don au Farmer Relief Fund établi par le BC Agriculture Council pour appuyer le rétablissement dans la vallée du Fraser.

La durabilité du système agroalimentaire au Canada a été un dialogue émergent dans l'ensemble du secteur, avec les gouvernements et à l'échelle internationale. Les ÉDC ont retenu les services du Groupe AGÉCO, un groupe-conseil agricole et agroalimentaire chevronné, pour procéder à une évaluation du cycle de vie de la production canadienne de dindon.

Des analyses semblables ont été menées par d'autres groupes de producteurs canadiens afin d'obtenir un portrait exact de la durabilité environnementale, économique et sociale. L'étude débutera au premier trimestre de 2022. Leur rapport final devrait être prêt d'ici le milieu de l'année et sera produit avec l'aide financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les résultats seront utiles à mesure que nos membres continueront de développer la marque Dindon canadien et de garantir aux consommateurs que les dindons sont élevés de façon responsable en ce qui a trait à la salubrité des aliments, au bien-être des animaux et du point de vue global de l'optique de durabilité.

À la fin de 2021, nous avons tous eu un avant-goût des réunions en personne et de la richesse du dialogue qui ne semble pas se dégager lors de vidéoconférences. Le retour des réunions en personne conjugué à la vidéoconférence au cours de l'année à venir fera une différence considérable pour les membres et le personnel des ÉDC. De toute évidence, tel qu'énoncé dans le présent rapport, il y a eu des réalisations importantes au cours de 2021. Les efforts déployés par les participants du secteur au cours des deux dernières années sont remarquables et louables. Mes collègues du bureau et moi avons hâte à 2022, et nous souhaitons bonne chance aux membres dans leur travail. Nous sommes toujours heureux de travailler avec vous et pour vous.

Cordialement



Phil Boyd



Les éleveurs de dindons canadiens prennent bien soin de traiter leurs dindons d'une manière exempte de cruauté, tout en fournissant aux consommateurs des aliments sains et de haute qualité.



Personnel des ÉDC

Phil Boyd
Directeur exécutif

Adriana Goldman
Directrice - Services des ÉDC

Sateesh Ramkissoonsingh
Directeur - Politiques et commerce

John Sheldon
Directeur - Information sur les marchés

Maegan MacKimmie
Directrice - Communications d'entreprise

Malenka Georgiou
**Directrice adjointe - Affaires techniques,
Programmes à la ferme, vérificatrice du bien-être de la
volaille certifiée PAACO**

Caroline Gonano
**Directrice adjointe - Affaires techniques, sciences et
réglementation, vérificatrice du bien-être de la volaille
certifiée PAACO**

Scott Mitchnick
Analyste des marchés et des politiques
Elise Mereweather
Administratrice des politiques et des données

Barb Weston
Administratrice des finances

Lorna Morris
Administratrice des services à la direction

Cathy Lane
**Administratrice des services des ÉDC / Technologie de
l'information (TI)**

Janice Height
**Directrice, Campagne nationale de commercialisation et
partenariats de la marque**

Adhésions et Partenariats

- Avancement des femmes en agriculture
- Conseil des 4-H du Canada
- Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)
- Temple canadien de la renommée agricole
- Alliance canadienne d'agromarketing
- Centre canadien pour l'intégrité des aliments
- Fédération canadienne de l'agriculture
- Fédération canadienne des épiciers indépendants
- Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
- Conseil de recherches avicoles du Canada
- Société canadienne de l'économie agricole
- Association canadienne des surtransformateurs de volaille
- Santé des animaux Canada (anciennement le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage)
- National Turkey Federation (États-Unis)
- Poultry Industry Council
- Restaurants Canada
- Office des ressources et de la recherche du dindon

Nominations externes

Fédération canadienne de l'agriculture

- Brian Ricker, administrateur
- Steven Eadie, administrateur suppléant

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

- Lori Ansems, administratrice

Conseil de recherches avicoles du Canada

- Steven Eadie, directeur des ÉDC, vice-président

Groupe de travail sur la capture et le transport de volailles pour l'examen du Code de transport

- Brian Ricker

Comité technique du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons

- Lori Ansems

Comité des gestionnaires provinciaux

- Sonya Lorette, TFNS
- Louis Martin, ÉDNB
- Marie-Ève Tremblay/Richelle Fortin, ÉVQ
- Jon-Michael Falconer, TFO
- Helga Wheddon, MTP
- Cinthya Wiersma/Michelle Alting-Mees, TFS
- Cara Prout, ATP
- Michel Benoit, BCTMB



Campagne nationale de commercialisation

Bilan de campagne 2021 « Pensez Dindon^{MC}/Think TurkeyTM »

Pour la troisième année, la campagne Pensez Dindon^{MC}/Think TurkeyTM a continué de sensibiliser les Canadiens à la polyvalence et aux avantages du dindon pour stimuler la demande tout au long de l'année et promouvoir la consommation.

En 2021, la campagne nationale bilingue a mobilisé les principaux planificateurs de repas et a atteint de nouveaux publics : les hommes amateurs de grillades et les nouveaux foyers de la génération Z, grâce à plusieurs programmes ciblés.

La campagne a commencé l'année en janvier par un concours national appelé TurKEY to Win, qui offrait aux Canadiens la chance de gagner un de deux vélos stationnaires. Compte tenu de l'intérêt accru pour la santé et la forme physique, le concours a permis de toucher des Canadiens actifs à la recherche de protéines de dinde maigres et saines pour leurs repas.

En mars, une campagne nationale télévisée a présenté des spots publicitaires Pensez Dindon, qui ont été diffusés pendant les émissions les plus populaires. La campagne s'est également associée à Québecor pour des intégrations dans l'émission Salut Bonjour Week-end tout au long de l'année.

Un programme de marketing numérique visant le commerce de détail a été lancé pour la première fois dans le but d'encourager les ventes en incitant les acheteurs à ajouter la dinde à leur liste d'achats en utilisant la planification de l'épicerie, les programmes de fidélité et les applications de coupons.

La viande des amateurs de BBQ

Avec la levée des restrictions liées à la COVID au printemps, les Canadiens étaient impatients de commencer à planifier des activités estivales en plein air. La campagne Pensez Dindon^{MC} a réagi en adaptant sa programmation estivale aux grillades en plein air pour le mois national des amoureux du dindon (juin). En collaboration avec Graham DeLaet, golfeur de la PGA né en Saskatchewan et amateur de barbecue, la campagne The Griller's Bird a été lancée en juin pour célébrer le retour de la saison des grillades. Une foule d'influenceurs du barbecue à travers le Canada ont également été mobilisés. La campagne comprenait des placements dans les médias sur des applications et des sites Web liés au sport.

Une Action de grâces de rêve

Cet automne, Pensez Dindon a rappelé aux Canadiens l'Action de grâces de leurs souvenirs et les a invités à imaginer l'Action de grâces de leurs rêves avec leur famille et leurs amis. Pour inspirer les Canadiens, la campagne Pensez Dindon s'est associée à la célèbre chef Lynn Crawford pour élaborer trois menus exclusifs pour l'Action de grâces.

Trois heureux gagnants ont remporté une expérience de rêve à l'occasion de l'Action de grâces - un souper préparé



par un traiteur (leur choix de l'un des menus personnalisés de la chef Lynn) et une carte-cadeau pour l'achat d'éléments de décor pour créer leur propre paysage de table de l'Action de grâces. La chef Crawford a également participé à l'émission The Marilyn Denis Show pour un segment culinaire consacré au dindon. Pensez Dindon s'est également associée à d'autres grands chefs et cuisiniers amateurs qui ont diffusé leurs recettes de dindon dans tout le pays par le biais de segments culinaires nationaux et locaux.

Rassembler les Canadiens

Dans le cadre du Projet Dindons, Pensez Dindon^{MC} a fait équipe avec VIA Rail Canada pour exaucer le souhait de sept Canadiens chanceux qui ont pu retrouver leur famille et leurs amis pour les Fêtes.

Ce n'est pas le temps des Fêtes s'il n'y a pas de dindon!

Dans la continuité de notre campagne des Fêtes, Pensez Dindon^{MC} a rappelé aux Canadiens que les Fêtes sont « le temps du dindon » au moyen d'une campagne créative humoristique conçue pour les encourager à servir du dindon. La campagne a été lancée avec des panneaux d'affichage extérieurs, et des réactions de type message d'intérêt public de clients découvrant qu'on ne leur servirait pas de dindon pour les Fêtes. Des vidéos de soutien ont été diffusées avant les fêtes et des influenceurs sur les médias sociaux ont partagé leurs propres réactions sur Instagram et TikTok pour renforcer la place du dindon sur la table des fêtes.



Récapitulation et résultats

La campagne Pensez Dindon^{MC} a continué de produire de bons résultats grâce à ses efforts dans les médias sociaux et numériques, avec une augmentation importante du nombre d'abonnés d'une année à l'autre et de bons résultats en matière de mobilisation. Le taux de clics du bulletin mensuel a augmenté, en raison du contenu : des prix, des concours et des recettes.

La campagne Pensez Dindon^{MC} a rehaussé la visibilité avec 674 panneaux d'affichage au Canada, dont l'installation a commencé au début de juin et s'est poursuivie tout au long de l'automne.

Pensez Dindon^{MC} a également collaboré en 2021 avec plus de 45 influenceurs, cuisiniers et chefs canadiens francophones et anglophones pour promouvoir le dindon comme une protéine polyvalente et délicieuse.

La troisième année de la campagne a donné d'excellents résultats auprès des consommateurs canadiens. L'année 2022 marquera la quatrième année de la campagne Pensez Dindon^{MC}, et les efforts se poursuivront pour présenter de nouvelles façons intéressantes d'intégrer le dindon comme une protéine quotidienne saine et délicieuse.

Groupe de travail national sur la commercialisation

- Debbie Etsell, BCTF
- Scott Olson, ATP
- Emily Haramule, TFO (en congé)/Brian Ricker, TFO
- Marie-Hélène Jutras, ÉVQ
- Doug Hart, CCTOV
- Tony Tavares, CCTOV
- Julie-Maude Vidal, CCTOV
- Nicolas Paillat, CCTOV
- Adam Power, ACSV
- Personnel des ÉDC



LE PROJET DINDONS



LE PROJET DINDONS™

Les Éleveurs de dindon du Canada et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, membres du secteur de la transformation primaire du dindon, ont lancé en avril 2020 le Projet Dindons, un cadre national pour les dons, afin de soutenir les Canadiens dans le besoin pendant la pandémie de COVID.

Après une année remplie de célébrations et de soupers virtuels, la plupart des Canadiens ont recommencé à célébrer l'Action de grâce comme ils le faisaient dans le passé. Dans le cadre du Projet Dindons, les Éleveurs de dindon du Canada ont fait un don de 20 000 \$ à Banques alimentaires Canada pour transmettre l'esprit de l'Action de grâce aux personnes qui luttent contre l'insécurité alimentaire.

Les transformateurs et les producteurs de dindon de partout au Canada ont également apporté leurs contributions spéciales à l'Action de grâce. En voici quelques-unes :

- L'organisation Turkey Farmers of Ontario s'est associée à Feed Ontario et à Butterball pour faire une surprise aux donateurs qui ont participé à leur programme de jumelage de dindons. Une carte-cadeau Butterball d'une valeur de 5 \$ a été offerte en surprise aux donateurs par Feed Ontario, juste à temps pour la fin de semaine de l'Action de grâce.
- Sofina Foods a prêté main-forte à divers organismes de bienfaisance, banques alimentaires et programmes de sensibilisation partout au Canada en faisant don de dindons.
- L'organisation Turkey Farmers of Manitoba a établi un partenariat avec la coopérative Exceldor pour faire don de dindons qui seront utilisés pour servir plus de 300 soupers de l'Action de grâce à emporter pour l'Action de grâce.
- L'organisation Turkey Farmers of Nova Scotia a également fait don de dindons au Orchard Valley United Church Men's Group pour son souper à emporter au dindon de l'Action de grâce.

Le Projet Dindons continuera de trouver des moyens de renforcer les initiatives communautaires locales, provinciales et nationales.

Promotion auprès du gouvernement et communications d'entreprise

Collaboration avec les décideurs

Les ÉDC jouent un rôle important en veillant à ce que les représentants du gouvernement participent au dialogue continu sur les progrès réalisés dans notre industrie, les enjeux auxquels nous faisons face et les possibilités de travailler avec notre secteur. En 2021, l'accent a été mis sur les problèmes continus liés à la chaîne d'approvisionnement en raison de la COVID et sur les mesures d'atténuation pour les concessions des accords commerciaux.

Les sujets liés à la COVID variaient. Cependant, au début de 2021, des activités de sensibilisation ont été entreprises concernant la gestion des risques de l'entreprise (GRE), les scénarios de dépeuplement attribuable à la pandémie et les vaccins prioritaires pour le secteur agricole, et, plus tard au cours de l'année, il a été question des autres problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement causés par la COVID.

Le 13 avril 2021, la ministre Bibeau a annoncé deux nouveaux programmes créés par AAC pour atténuer les répercussions sur le marché causées par l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) au cours des dix prochaines années. Les travaux sur ce dossier se sont poursuivis pendant toute l'année 2021, et les ÉDC ont également poursuivi leur engagement et leurs travaux sur le financement des mesures d'atténuation en raison de la mise en œuvre de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) en 2020.

Travail de promotion

En 2021, les ÉDC ont surveillé plusieurs projets de loi, y compris le projet de loi C-205, qui portait sur l'entrée illégale à la ferme et la violation possible des protocoles de biosécurité, et sur l'exposition des animaux à des maladies ou à d'autres dangers. Les ÉDC ont présenté un mémoire à l'appui du projet de loi C-205, en plus de comparaître virtuellement devant le comité. Darren Ference, président des ÉDC, s'est adressé au comité et Phil Boyd, directeur exécutif des ÉDC, s'est joint à lui pendant la période de questions. Les ÉDC ont également soutenu le projet de loi C-216 qui viendrait modifier la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, pour empêcher les fonctionnaires de donner accès au système de gestion de l'offre du Canada lors des négociations de nouveaux accords commerciaux. Les ÉDC ont présenté un mémoire au Comité du commerce à l'appui du projet de loi C-216, dans lequel ils expliquaient en détail l'importance de la gestion de l'offre.

Avec la prorogation du Parlement, les deux projets de loi ont été abandonnés et doivent être présentés de nouveau au cours de la nouvelle session.

Défense de l'industrie

En 2021, les ÉDC ont poursuivi leur travail avec des regroupements agricoles du pays, des partenaires de l'industrie et les quatre autres organismes canadiens de gestion de l'offre (GO-5) pour rehausser le profil de l'industrie du dindon et du secteur de l'agriculture.

Pour la deuxième année, beaucoup de travail a été effectué en ligne en raison de la COVID. En mars, les ÉDC et les

Burger au dindon, feta et grenade



Réconfort d'ici



industries canadiennes de la volaille et des œufs ont participé à un événement virtuel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Deux représentants du GO-4, notamment un éleveur de dindons, ont participé à une table ronde et discuté de sujets comme la gestion de l'offre, la durabilité à la ferme et l'information sur l'industrie de la volaille et des œufs. Au début de juin, les ÉDC, en collaboration avec le GO-4 national, ont parrainé le Congrès annuel 2021 de la FCM et y ont participé. Le GO-4 a organisé une table ronde de 60 minutes intitulée La sécurité alimentaire pour un avenir meilleur : Leadership communautaire et agricole, qui a attiré 187 participants. Le public était hautement mobilisé et a beaucoup interagi.

Le GO-5 a collaboré à la création et à la distribution d'un numéro spécial de La voix des producteurs, un magazine est habituellement distribué à la cantine du centre-ville. Toutefois, ce n'était pas possible en raison de la COVID. La publication La voix des producteurs de cette année était

incluse dans The Hill Times et comprenait un message de la ministre Marie-Claude Bibeau. Elle contenait également des articles sur la contribution des producteurs de lait, de volaille et d'œufs soumis à la gestion de l'offre au Canada, et d'autres renseignements pertinents pour illustrer l'importance de la gestion de l'offre et des secteurs du lait, de la volaille et des œufs au Canada. Les ÉDC et le GO-5 ont également participé en août 2021 à la phase deux de la campagne canadienne « Réconfort d'ici ». Cette campagne est une initiative de collaboration dont le but est de partager des recettes et appuyer l'agriculture locale en encourageant les consommateurs à choisir des produits canadiens et à appuyer les producteurs.

En 2021, les ÉDC ont participé à une coalition d'organisations agricoles nationales œuvrant pour que le secteur agricole ait son mot à dire dans la politique de tarification du carbone. Le travail avec l'alliance se poursuit et de plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse suivante : www.agcarbonalliance.ca. Les ÉDC ont également parrainé le Congrès sur l'avancement des femmes en agriculture, qui a eu lieu en novembre. Ce congrès offre aux femmes de partout au Canada l'occasion d'écouter des experts en affaires, des leaders motivants et inspirants, et des représentants de l'industrie.

Les ÉDC ont continué de surveiller les enjeux pertinents pour l'industrie qui font l'objet de reportages dans les médias. En 2021, les ÉDC ont reçu un nombre d'appels plus élevé que la normale de la part de médias avant la saison des fêtes de l'automne. La plupart des demandes portaient sur la disponibilité de l'offre et les attentes en matière de prix de détail, et, dans certains cas, les inondations de la fin de l'automne dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique. Le président des ÉDC et plusieurs porte-parole des offices locaux ont répondu à des demandes de renseignements.

SUIVEZ-NOUS SUR TWITTER @TURKEYFARMERSCA

Recherche et Science

En 2021, les éleveurs de dindons canadiens ont continué de gagner la confiance des Canadiens en matière de salubrité des aliments, de qualité et de soins des animaux. Les programmes, les normes et les pratiques ont été suivis avec diligence et améliorés.

Programmes à la ferme des ÉDC

La mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme[®] (PSAF) et du Programme de soin des troupeaux[®] (PST) des ÉDC s'est poursuivie en 2021 à l'échelle du pays malgré la pandémie de COVID 19 en cours. Certains ajustements au processus de vérification ont été nécessaires pour assurer la santé et la sécurité de toutes les personnes concernées. Les deux programmes étant obligatoires, 99 % des éleveurs de dindon actuels ont été certifiés en vertu des programmes à la ferme des ÉDC, et les nouveaux venus sont soumis au processus de certification initiale.

Au cours de l'année, un examen des programmes à la ferme des ÉDC visant les fermes d'élevage commercial et les reproducteurs a été entrepris. Cet examen tenait compte de la rétroaction provenant des examens de la gestion, des faits nouveaux scientifiques et des commentaires reçus depuis la publication en 2019 des manuels actuels des producteurs. Les révisions proposées découlant de l'examen ont fait l'objet d'une consultation provinciale à l'automne et seront publiées en 2022 après la réception des approbations nécessaires du Conseil d'administration des ÉDC. Les modifications seront également présentées à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et au Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) pour assurer la reconnaissance continue du PSAF et du PST des ÉDC, respectivement.

En mars 2021, les ÉDC ont publié un outil d'orientation à l'intention des vérificateurs pour faciliter l'interprétation des exigences des programmes à la ferme. Le document vise à fournir un outil de référence aux vérificateurs des programmes à la ferme sur la façon de vérifier les diverses exigences du programme qui aideront à la mise en œuvre uniforme du PSAF et du PST des ÉDC dans l'ensemble du pays. Au fur et à mesure de l'utilisation de l'outil, des commentaires seront recueillis auprès des utilisateurs afin d'incorporer des détails supplémentaires et des modifications, si nécessaire.

Le 2 décembre 2021 a eu lieu une réunion virtuelle de formation des vérificateurs des programmes à la ferme, à laquelle des vérificateurs de toutes les provinces ont participé. La formation faisait appel à un conférencier expert de l'industrie pour fournir de l'information sur des sujets d'actualité liés à la santé et au bien-être des volailles, les mises à jour des ÉDC et des discussions en petits groupes sur les points pertinents des vérificateurs. La formation virtuelle a été offerte à la place d'une réunion en personne et d'une vérification de groupe initialement prévues pour tous les vérificateurs. Celles-ci ont dû être reportées en raison de la COVID et devraient maintenant être planifiées pour 2022.

Voici d'autres activités liées aux programmes à la ferme des ÉDC entreprises en 2021 :

- la formation de nouveaux vérificateurs des programmes à la ferme;
- les vérifications internes de deux administrateurs de programmes provinciaux et du bureau national des ÉDC;
- la planification de vérifications en présence des témoins des vérificateurs actuels des programmes à la ferme et un examen de la direction pour évaluer le système de gestion des programmes à la ferme des ÉDC en 2022.

Ces processus d'examen interne ont aidé à la préparation de l'examen de 40 mois de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), qui a été initié en novembre 2021 et qui est nécessaire pour maintenir le statut de reconnaissance gouvernementale complète du PSAF des ÉDC dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des

aliments (PRSA). La pleine reconnaissance du PSAF des ÉDC a été obtenue pour la première fois en avril 2018. Elle atteste officiellement que le programme répond aux exigences du PRSA, qu'il est techniquement viable, car il favorise la production d'aliments sains à la ferme, qu'il respecte les principes d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques et qu'il appuie la mise en œuvre, l'administration, l'exécution et le maintien de ce programme de salubrité des aliments. Pour maintenir leur statut de pleine reconnaissance, les ÉDC sont tenus de participer à un cycle d'examen quinquennal continu, qui comprend des évaluations après des périodes de 20, de 40 et de 60 mois.

Le financement des programmes à la ferme des ÉDC a été accordé dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 et du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale, provinciale et territoriale.

Vérifications indépendantes pour le Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC

Les vérifications indépendantes pour le Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC se sont poursuivies en 2021 par l'entremise de NSF Canada Agricultural Certification Company, un organisme indépendant de certification reconnu à l'échelle internationale, qui comprend des vérificateurs agréés par la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO). En raison de la COVID 19 et des restrictions de voyage, plusieurs vérifications indépendantes ont été effectuées virtuellement par une combinaison de vidéo et vidéoconférence, ce qui a permis aux vérificateurs de NSF d'examiner les documents et les dossiers, d'interroger les agriculteurs et d'évaluer les conditions des poulaillers et des volailles. L'approche virtuelle a fourni aux vérificateurs la confiance et la preuve de la mise en œuvre du PST.

Des vérifications indépendantes ont été entreprises en 2017 pour faire preuve de transparence et rassurer davantage les détaillants, les restaurants et les consommateurs du fait que les dindons au Canada sont élevés sans cruauté, et que le PST des ÉDC est une norme nationale efficace pour représenter les soins aux animaux. Les vérifications indépendantes s'ajoutent aux vérifications annuelles de certification menées par les provinces et représentent un échantillon aléatoire statistiquement valide des fermes à l'échelle du Canada.

Les vérificateurs indépendants ont tiré les conclusions suivantes :

1. Le Programme national de soin des troupeaux a été mis en œuvre efficacement et maintenu de façon continue. Les mesures relatives aux soins des animaux ont été appliquées de façon uniforme.
2. Aucun cas de mauvais traitement délibéré n'a été observé.

Portail des programmes à la ferme des ÉDC

Au cours de 2021, les inscriptions des producteurs au portail des programmes à la ferme des ÉDC (www.tfconfarmprograms.ca) ont graduellement augmenté et les ÉDC ont amorcé un examen pour mettre à jour les fiches d'information sur l'élevage du dindon qui sont offertes sur le site. Le portail se veut un outil permettant aux éleveurs, aux vérificateurs des programmes à la ferme et aux offices provinciaux d'accéder à l'information essentielle, de contribuer à la mise en œuvre des programmes à la ferme des ÉDC et de prendre connaissance des nouvelles et des annonces. Il héberge les versions électroniques des formulaires relatifs au PSAF et au PST des ÉDC à télécharger en format PDF ou à remplir en ligne, ainsi que des ressources connexes, y compris une bibliothèque de fiches d'information sur l'élevage du dindon, des ressources de recherche et de l'information sur la santé et les maladies des troupeaux, et sur l'utilisation de médicaments et d'antimicrobiens.

Utilisation des antimicrobiens et résistance aux antimicrobiens

En 2021, l'industrie canadienne du dindon a poursuivi la mise en œuvre d'une stratégie d'utilisation des antimicrobiens (UAM) dans l'ensemble du secteur en réaction à l'attention croissante portée au risque de résistance aux antimicrobiens (RAM) dans le monde. La stratégie est axée sur l'élimination de l'utilisation préventive d'antibiotiques importants pour la médecine humaine. Elle cherche à conserver, voire renforcer la confiance des consommateurs envers le dindon canadien

Échéanciers de la stratégie

La stratégie est axée sur l'élimination de l'utilisation préventive d'antibiotiques importants pour la médecine humaine et définit des échéanciers pour ce qui suit :

- Éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II à la fin de 2018.
- éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III d'ici le 1er mai 2020.
- Elle s'appuie sur l'initiative de catégorie I actuelle, en place depuis 2014.
- La stratégie permet l'utilisation de toutes les catégories d'antibiotiques pour le traitement et l'utilisation d'ionophores (antibiotiques de catégorie IV : non utilisés en médecine humaine) et de coccidiostatiques chimiques

ainsi qu'à répondre aux besoins des transformateurs, des restaurateurs et des détaillants tout en garantissant la disponibilité de solutions maintenant la santé et le bien-être des dindons. La stratégie est mise en œuvre par le Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC).

Alors que les éleveurs de dindons canadiens et les intervenants de l'industrie ont continué de tirer des leçons de la mise en œuvre de la stratégie sur l'UAM, les ÉDC ont publié en octobre 2021 un autre sondage de suivi, semblable à celle menée en 2019, afin de recueillir de l'information sur les expériences et les répercussions de la stratégie sur l'UAM. Le sondage aidera à déterminer les outils que les ÉDC pourraient élaborer pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie à la ferme. Les résultats du sondage seront présentés au Comité des programmes à la ferme et au Conseil d'administration des ÉDC pour éclairer la stratégie et les documents de communication à venir.

Les ÉDC ont également participé à plusieurs consultations sur l'UAM et la RAM, notamment à un projet du Réseau RAM visant à combler le manque de coordination à l'échelle pancanadienne, dans le cadre de l'initiative One Health. Ils ont également veillé à ce que l'industrie soit représentée lors des consultations et des réunions avec les parties prenantes. Le projet a donné lieu à un rapport qui recommande des options de modèle de gouvernance durable pour renforcer la réponse à la RAM au Canada dans le cadre de l'initiative One Health.

Les ÉDC ont continué d'appuyer les activités de surveillance du dindon en ce qui a trait à l'UAM et à la RAM par l'intermédiaire du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). Les données générées par la surveillance à la ferme mettent en évidence l'importance de la surveillance propre au dindon pour suivre l'efficacité des initiatives de l'industrie et fournir des renseignements sur celles-ci. Les ÉDC continuent de travailler avec le PICRA pour améliorer la clarté de la présentation des données et la possibilité d'expansion de l'échantillonnage.

Influenza aviaire

En raison de la menace croissante de l'influenza aviaire (IA) à l'échelle mondiale, les ÉDC ont préparé des communications, y compris un document de mise à jour sur l'IA, qui fournissait des renseignements généraux sur l'IA, la surveillance, l'intervention, une mise à jour sur la situation mondiale et un rappel sur la biosécurité. Avec la détection de l'influenza aviaire hautement pathogène à Terre-Neuve en décembre, les ÉDC ont communiqué un rappel conseillant d'assurer une veille stricte et continue de la biosécurité, comme il est indiqué dans le Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) des ÉDC et amplifié tout au long de la période de migration des oiseaux sauvages, car l'IA pourrait être présente chez les oiseaux sauvages lors de leur migration vers le Canada et en sa provenance.

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Les travaux de mise à jour du Code de pratique sur le transport se sont poursuivis en 2021. Les groupes de travail sur la

capture et le transport de la volaille, le Comité d'élaboration du Code et les sous-comités se sont réunis virtuellement tout au long de l'année. Une conférence virtuelle a également eu lieu en avril pour tous les participants qui ont participé au processus d'élaboration du Code de transport afin d'aider à démontrer l'ampleur et la portée du projet et permettre à tous de rencontrer les autres participants et membres.

Recherche

Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC)

Le CRAC a continué de mener ses activités normales en 2021. Il a notamment approuvé le financement de six projets de recherche. La sélection était fondée sur les priorités de l'industrie, leurs avantages perçus et leur incidence sur l'industrie, ainsi que sur les résultats des examens techniques et des examens par des pairs. En outre, l'examen de la gouvernance s'est poursuivi en vue de renforcer le modèle de gouvernance du CRAC, ce qui aidera le conseil d'administration à effectuer sa surveillance compte tenu de la croissance organisationnelle et de la demande opérationnelle supplémentaire. Le Conseil a également entamé des discussions sur les travaux préliminaires pour une quatrième itération d'une grappe scientifique de la volaille.

Participation des ÉDC à la modernisation de la réglementation et aux initiatives stratégiques

Les ÉDC ont surveillé plusieurs consultations sur des initiatives réglementaires et stratégiques et y ont contribué. Il s'agit notamment de ce qui suit :

- le renouvellement de la réglementation canadienne régissant les couvoirs et élaboration de normes canadiennes pour les tests effectués sur les troupeaux d'approvisionnement et dans les couvoirs
- le renouvellement du Règlement sur les aliments du bétail du Canada
- la modernisation de la réglementation visant les médicaments vétérinaires
- les lignes directrices proposées pour les simili-produits de viande et les simili-produits de volaille

Les ÉDC ont continué de participer au groupe de travail conjoint gouvernement-industrie sur la lutte contre la salmonelle et la campylobactérie dans la volaille, qui met l'accent sur l'élaboration de plans d'action visant à réduire la présence de la salmonelle et de la campylobactérie dans la volaille vivante et dans les produits de volaille, ainsi qu'au groupe avicole du Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA) et au réseau de l'UAM/RAM du SCSSA.

Les ÉDC ont également poursuivi leur travail avec la Direction des médicaments vétérinaires (DMV) de Santé Canada, l'Association canadienne des vétérinaires aviaires (ACVA) et le British Columbia Turkey Marketing Board (BCTMB) sur l'examen des options de traitement de l'histomonose (tête noire).

Les ÉDC ont également continué de formuler des commentaires au sujet de l'élaboration de Santé animale Canada, une initiative fondée sur l'orientation donnée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans la Stratégie nationale sur la santé des végétaux et des animaux. Les travaux en cours ont mené au lancement de la transition du Conseil national pour la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE) à Santé animale Canada pour tabler sur une structure de gouvernance existante, dans le but de renforcer la capacité du Canada en matière de prévention des maladies animales, de préparation, d'intervention et de rétablissement.

Les ÉDC félicitent le gouvernement pour les efforts qu'il a déployés pour simplifier et mettre à jour les règlements et les politiques en vigueur, et s'engagent à maintenir leur participation à mesure que les différentes initiatives progressent.

Comité de recherche

- Adam Power, ACSV
- Steven Eadie, TFNS
- Jelmer Wiersma, TFS
- Leroy Loewen, MTP

Comité des programmes à la ferme

- Scott Olson, président, ATP
- Shawn Heppell, BCTMB
- Darren Kornelson, MTP
- Greg Lansink, TFO
- Jennifer Paquet, ÉVQ
- Lori Ansems, TFNS
- Gary Raycroft, CCTOV

Politique et commerce

Commerce international



Organisation mondiale du commerce

En raison des restrictions de voyage dues au variant Omicron, la Conférence ministérielle de l'OMC (CM12) de 2021, prévue du 30 novembre au 3 décembre à Genève, en Suisse, a été annulée. Il s'agissait de la deuxième annulation en deux ans de la CM12 en raison de la pandémie de COVID.

Les groupes de négociation sur l'agriculture se sont réunis cette année pour discuter des sept sujets retenus pour la CM12, soit le soutien interne, l'accès aux marchés (p. ex., les contingents tarifaires et les droits de douane), la concurrence à l'exportation,

les restrictions à l'exportation, le coton, la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et le mécanisme de sauvegarde spéciale.

Le 23 novembre, un texte de négociation sur l'agriculture a été publié dans le but d'équilibrer les attentes des membres de l'OMC et de fournir aux ministres un ensemble réaliste de résultats à examiner. En ce qui concerne l'accès aux marchés, qui est un sujet de préoccupation clé pour les produits canadiens soumis à la gestion de l'offre, le projet de texte aurait seulement engagé les membres de l'OMC à poursuivre les négociations et à élaborer un programme de travail détaillé après la CM12. Cependant, avec l'annulation de la CM12, les négociations ont de nouveau été confiées à des représentants officiels travaillant à Genève, l'objectif étant de réduire davantage les écarts jusqu'à ce que les ministres puissent se réunir de nouveau en toute sécurité.

Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

En juin 2021, le Canada et les autres parties qui avaient ratifié le PTPGP jusque là (l'Australie, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Vietnam et Singapour) ont entamé le processus pour que le Royaume-Uni se joigne à l'accord en établissant un groupe de travail sur l'adhésion dont le mandat sera de commencer à négocier les conditions de l'adhésion du Royaume-Uni. Le 21 juillet, le Pérou a officiellement avisé les autres membres du PTPGP qu'il avait terminé les étapes nécessaires à la ratification et à la mise en œuvre de l'Accord. Par conséquent, il a officiellement adhéré au PTPGP le 19 septembre 2021. Les trois autres pays signataires qui n'ont pas encore ratifié l'Accord sont le Brunéi, le Chili et la Malaisie. Le Chili est le seul pays signataire actuellement considéré comme capable d'exporter du dindon au Canada, mais il n'a pas encore ratifié le PTPGP. Le 16 septembre, la Chine a officiellement demandé à adhérer au PTPGP. Il y a eu ensuite Taïwan, le 22 septembre, et l'Équateur, le 17 décembre.

Le 31 mai 2021, le gouvernement du Canada a annoncé et mis en œuvre le Programme d'investissement à la ferme

pour la volaille et des œufs (PIFVO). Le PIFVO fournit 76,9 millions de dollars aux éleveurs de dindons au cours des dix prochaines années pour les aider à mettre en œuvre des investissements à la ferme afin d'augmenter l'efficacité ou la productivité, d'améliorer la salubrité et la biosécurité des aliments à la ferme ainsi que la durabilité de l'environnement, et répondre aux préférences des consommateurs.

Le gouvernement du Canada a également annoncé en 2021 le Programme de développement des marchés du dindon et du poulet. L'affectation de fonds pour les Éleveurs de dindon du Canada est de 19,23 millions de dollars sur dix ans et ces sommes peuvent être utilisées pour différentes activités, y compris la publicité et la promotion à l'échelle du secteur, les études de marché, l'encouragement de la mise au point et l'essai de produits, et l'adaptation de l'image de marque actuelle pour répondre aux attentes changeantes des consommateurs.

Ces deux programmes donnent suite à l'engagement du gouvernement envers les éleveurs de dindons d'atténuer les répercussions de l'accord du PTPGP. Les ÉDC félicitent le gouvernement pour ses efforts et son engagement à l'égard de la gestion de l'offre en matière de financement et de mise en œuvre.

Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)

Le 12 juillet, à la demande des États-Unis, un groupe spécial de règlement des différends a été mis sur pied en vertu de l'ACEUM pour examiner les mesures de répartition des contingents tarifaires (CT) de produits laitiers mises en œuvre par le Canada en 2020. Les États-Unis ont soutenu que la méthodologie d'attribution était incompatible avec l'accord en ce sens que la méthodologie réserve une partie spécifique du CT aux transformateurs. Un rapport du groupe spécial a été publié à titre confidentiel au Canada et aux États-Unis le 20 décembre, et la décision sera rendue publique au début de 2022.

Conseiller commercial des producteurs

Charles Akande, Genève, Suisse

Comité des politiques d'approvisionnement

- Calvin McBain, président (ÉVQ)
- Brian Ricker, Région de l'Est (TFO)/Jennifer Paquet, Région de l'Est (TFO)
- Bertin Cyr, Région de l'Est (ÉDNB)/Marco Volpé, Région de l'Est (ÉDNB)
- David Mandel, Région de l'Ouest (ATP)
- Rachelle Brown, Région de l'Ouest (MTP)/Shawn Heppell, Région de l'Ouest (BCTMB)
- Doug Hart, représentant des transformateurs (CCTOV)
- Adam Power, représentant des transformateurs (ACSV)

Politique



L'Agence a poursuivi en 2021 les discussions sur une nouvelle politique nationale d'attribution commerciale pour répartir la croissance de l'allocation entre les huit provinces signataires, soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, conformément à l'Accord fédéral-provincial (AFP) pour la commercialisation du dindon. Ces discussions ont commencé à l'automne 2016. Les facteurs qui compliquent l'élaboration d'une nouvelle politique sont la façon d'accommoder, par le biais d'allocations de quotas, les provinces qui : i) pourraient avoir la capacité de mettre de nouveaux produits innovants sur le marché plus rapidement que d'autres provinces; et, ii) avaient ou ont des taux de croissance démographique plus élevés; tout en s'assurant que toutes les provinces ont la possibilité d'augmenter la production à un rythme relativement identique et de ne laisser aucune province ou région prendre du retard. En raison de la COVID, les membres de l'Agence n'ont pas eu l'occasion de se rencontrer en personne au cours des deux dernières années, au point que cela faciliterait l'atteinte d'un consensus sur une nouvelle politique. L'Agence a bon espoir que 2022 sera l'année où les préoccupations quant à la COVID pourront être mises sur pause, afin que ces discussions puissent être tenues en personne et menées à terme.

En 2021, le Comité des politiques d'approvisionnement (CPA) a déposé une recommandation finale sur la façon de traiter les répercussions de la politique d'exportation visant les ÉDC sur le calcul du contingent tarifaire mondial (CT), à la suite de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) qui a été mis en œuvre en 2020. La recommandation demande que les provinces engagées dans l'activité d'exportation partagent tout ajustement du contingent intérieur en fonction de leur part provinciale de l'activité d'exportation, lorsque les exportations génèrent un CT supplémentaire en vertu de la CUSMA. Les consultations avec les acteurs de l'industrie sur la recommandation et une décision de la TFC sont prévues pour la nouvelle année.

À la suite d'inondations de grande ampleur en Colombie-Britannique en novembre 2021 et de leurs répercussions sur la production de dindon, les ÉDC ont autorisé le transfert de jusqu'à 400 000 kg de contingents tarifaires entre la Colombie-Britannique et les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan pour le reste de la période réglementaire 2021-2022. Ces transferts sont autorisés en vertu des lignes directrices sur la location des contingents de l'Office, qui permettent de tels transferts au cours d'une période réglementaire, lorsqu'un événement imprévu limite ou empêche considérablement la production de dindon.

Le 23 novembre 2021, le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) a rejeté une plainte déposée par le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) au sujet de la décision du 8 juillet 2021 de l'Office de faire passer l'allocation commerciale nationale de 2021-2022 de 5,0 à 139,0 millions de kilogrammes. Le Comité d'examen de la plainte du CPAC qui a entendu les arguments de la plainte a conclu ce qui suit : Les ÉDC ont respecté le processus d'établissement des allocations et les points de vue et les renseignements du CCTOV sur la question ont été amplement discutés et pris en compte par les administrateurs des ÉDC. De plus, le Comité d'examen de la plainte a jugé acceptable l'utilisation par le Comité consultatif sur le marché du dindon (CCMD) de l'Office de la consommation par habitant comme base de prévision de la consommation apparente.

Statistiques Sur L'industrie Du Dindon

Consommation apparente intérieure

En 2021, la consommation apparente intérieure totale de dindons et de produits du dindon était de 133,1 millions de kg (Mkg), une baisse de 9,9 Mkg par rapport à 2020.

Des changements soudains de la consommation se sont produits en 2020 en raison de la COVID et se sont poursuivis en 2021. Le début de la pandémie en 2020 a entraîné une baisse soudaine des ventes de dindons aux comptoirs de restauration rapide et les services complets de charcuterie, ce qui a entraîné des changements radicaux dans les ventes de viande de poitrine à cette époque. Tout au long de 2021, on a observé une reprise des ventes de produits de viande de poitrine, avec une augmentation du volume de 1,0 Mkg à 28,3 Mkg par rapport à l'année précédente en raison de la hausse des prix de gros.

Depuis 2014 et 2015, les volumes annuels du marché des dindons entiers ont changé, passant d'une consommation apparente intérieure de 75,5 Mkg en 2014 à 53,6 Mkg en 2021. Ce changement dans la taille du marché est attribuable à plusieurs facteurs, notamment :

- l'évolution démographique, comme la taille plus petite des ménages;
- la popularité croissante des rôtis de dinde qui remplacent les dindons entiers;
- la diminution de la disponibilité de dindons de qualité utilitaire en raison de l'augmentation de la valeur ajoutée dans les coupes et d'autres programmes;
- le caractère saisonnier croissant du marché des dindons entiers. Par exemple, en 2014, 16 % de la consommation apparente annuelle (11,9 Mkg) a eu lieu pendant les six mois hors saison de janvier et février, et de mai à août. En 2021, les ventes au cours de ces six mois ont représenté 8 %;
- un changement semble avoir eu lieu dans la taille des marchés des fêtes de l'Action de grâces et de Noël. En 2021, la consommation apparente de dindons entiers de septembre à décembre s'est établie à 41,5 Mkg, en baisse par rapport à 55,7 Mkg et 55,2 Mkg en 2014 et en 2015 respectivement;
- il semble que le marché de Pâques se soit maintenu, avec une consommation apparente en mars et en avril 2021 de 8,0 Mkg et de 7,7 Mkg en 2020, deux résultats comparables aux volumes de 2014 et de 2015.

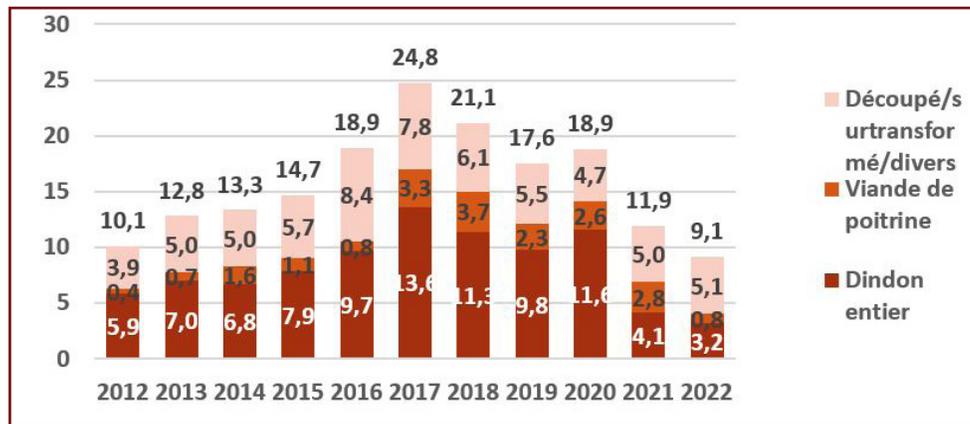
Consommation apparente intérieure du dindon

(Année civile - par catégorie principale et total - millions de kg - éviscéré)



Stocks de dindon au 1er janvier

(millions de kg)



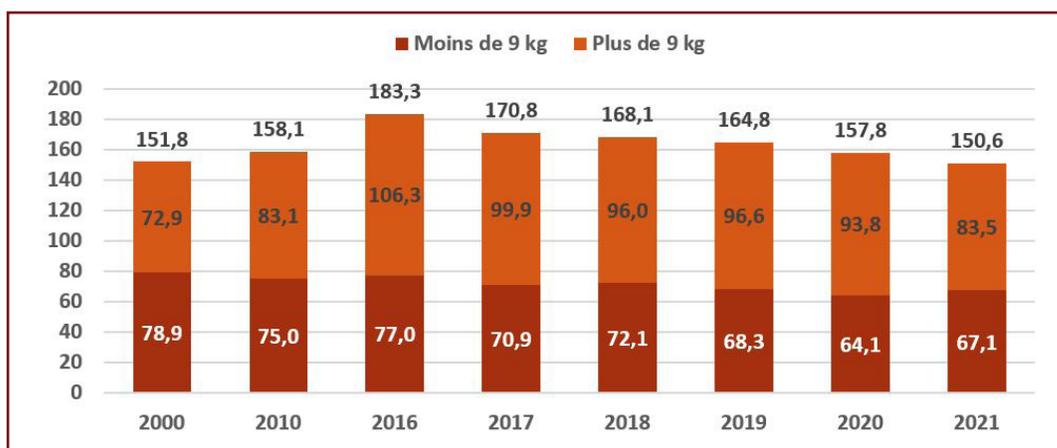
L'année 2021 s'est terminée le 1er janvier 2022 avec des stocks de 9,1 Mkg, en baisse de 2,8 Mkg par rapport à l'année précédente, et de 9,7 Mkg par rapport aux deux années précédentes. Sur les 9,1 Mkg de stocks au 1er janvier, les stocks de dindons entiers étaient de 3,2 Mkg, soit une baisse de 0,9 Mkg par rapport à l'année précédente, et, pour cette catégorie, les stocks les plus bas jamais enregistrés. Les stocks de viande de poitrine se sont établis à 0,8 Mkg, une baisse de 2,0 Mkg par rapport à l'année précédente.

Production de dindons

La production canadienne de dindons en 2021 était de 150,6 Mkg, une baisse de 7,2 Mkg par rapport à 2020. L'année 2021 a été la deuxième année consécutive au cours de laquelle les volumes de production ont été abaissés par la pandémie. Au début de la pandémie, les stocks de viande de poitrine ont augmenté en raison de la baisse des ventes dans les services alimentaires. En réponse à la baisse des ventes dans les services alimentaires au début de la pandémie, les ÉDC ont réduit l'allocation commerciale pour la période réglementaire 2020 2021 à 126,0 Mkg, comparativement à 146,6 Mkg en 2019 2020. Cette réduction est attribuable presque autant aux préoccupations au sujet des approvisionnements prolongés qu'à l'émergence soudaine de la COVID 19. Pour la période réglementaire 2021 2022, l'allocation a été augmentée à 139,0 Mkg, soit une hausse de 13,0 Mkg par rapport à 2020 2021.

Production de dindons au Canada

(Année civile - moins de 9 kg/plus de 9 kg et total - millions de kg - éviscéré)

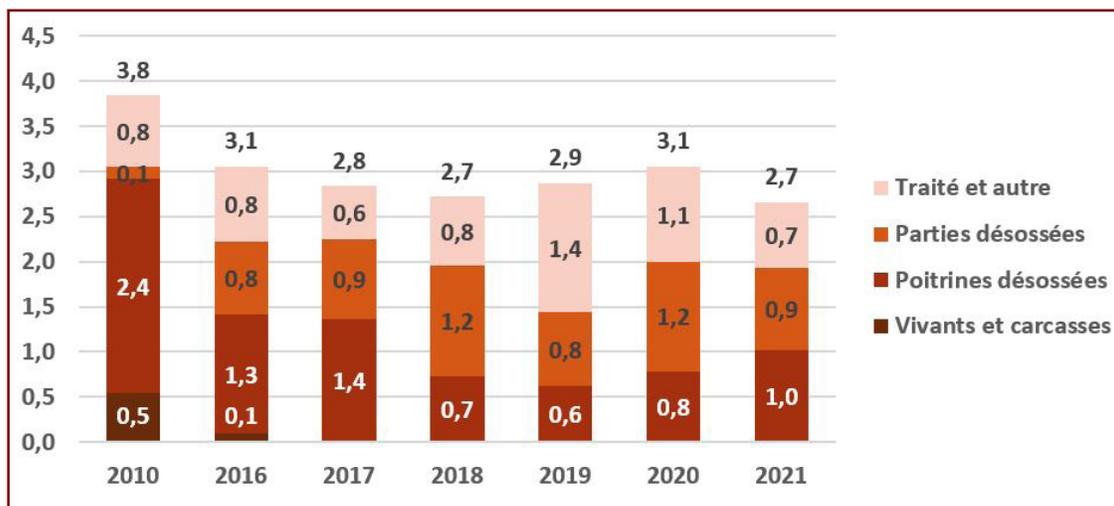


Importations

Les importations de dindons figurant sur la Liste des marchandises d'importation étaient de 2,7 Mkg, soit de 0,4 Mkg inférieures à celles de 2019. Avec le temps, la composition des importations a changé, celle de poitrines désossées ayant baissé, passant de 2,4 Mkg en 2010, à 0,6 Mkg en 2019, puis à 1,0 Mkg en 2021. L'importation d'autres parties désossées comme la viande de cuisse est passée d'une quantité négligeable en 2010 à une fourchette variant de 0,8 à 1,2 Mkg de 2016 à 2021.

Importations canadiennes de dindons

(Année civile - par catégorie principale et total - millions de kg - éviscéré)



Ventes au détail

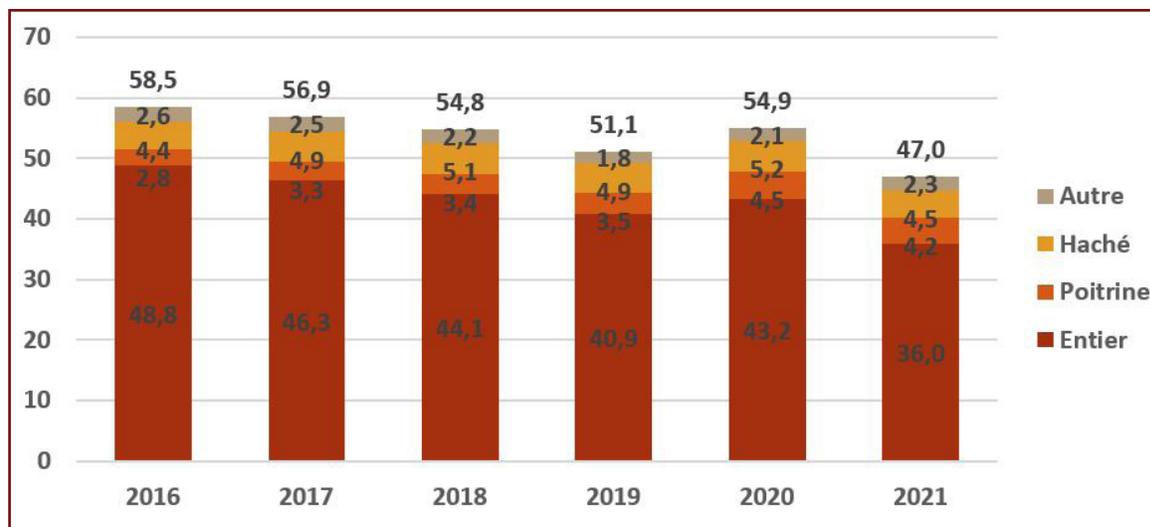
Les données de la firme AC Nielsen du Canada montrent que les ventes de dindons entiers dans les grandes enseignes de magasin de détail (à l'exclusion des entrepôts-clubs de vente en gros) ont diminué, passant de 48,8 Mkg en 2016 à 36,0 Mkg en 2021. Le marché au détail du dindon évolue, comme l'illustre le tableau ci-dessous. Les données d'analyse des ventes au détail cernent facilement les tendances et les modifications dont il est question ci-dessus.

Comité consultatif sur le marché du dindon

- Sateesh Ramkissoonsingh, président (ÉDC, directeur - Politiques et commerce)
- Nicolas Paillat (CCTOV, directeur - Secteur de la transformation primaire du poulet et du dindon)
- Nik Zylstra (ACSV, directeur - Couvoirs et volaille de seconde transformation)
- John Sheldon (ÉDC, directeur - Information sur les marchés)
- John Groenewegen (analyste indépendant des marchés)

Ventes au détail de dindon et de produits du dindon

(Grandes enseignes de magasin de détail à l'exclusion des entrepôts-clubs - millions de kg - annuel)



Toujours selon AC Nielsen, les ventes de produits de viande de poitrine dans les grandes enseignes de magasin de détail en 2021 étaient de 4,2 Mkg, en baisse par rapport aux 4,5 Mkg de 2020, mais en hausse par rapport aux 2,8 Mkg de 2016. Cette augmentation semble être en grande partie attribuable à la popularité croissante des rôts de viande de poitrine. En 2021, les ventes de dindon haché étaient de 4,5 Mkg, soit une baisse de 0,7 Mkg par rapport à 2020.

Comité d'examen de la politique d'allocation des ÉDC

- Darren Ference, président (ATP)
- Michel Benoit (BCTMB)
- Shawn Heppell (BCTMB)
- Cara Prout (ATP)
- Scott Olson (ATP)
- Jelmer Wiersma (TFS)
- Mike Reimer (MTP)
- Helga Wheddon (MTP)
- Matt Steele (TFO)
- Jon-Michael Falconer (TFO)
- Pierre-Luc LeBlanc (ÉVQ)
- Richelle Fortin (ÉVQ)
- Marco Volpé (ÉDNB)
- Louis Martin (ÉDNB)
- Steven Eadie (TFNS)
- Sonya Lorette (TFNS)
- Gary Raycroft (CCTOV)
- Nicolas Paillat (CCTOV)
- Tony Tavares (CCTOV)
- Adam Power (ACSV)



États Financiers

OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON F. A. S. N. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA ÉTATS FINANCIERS

For the year ended December 31, 2021

Comité de la vérification et des finances

- Calvin McBain, président (ÉVQ)
- Shawn Heppell, administrateur (BCTMB)
- Mike Reimer, administrateur (MTP)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (l'«Office»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

Rapport de l'auditeur indépendant, suite

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ◆ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ◆ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office;
- ◆ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ◆ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation;
- ◆ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Mississauga, Ontario
Le 26 février 2022

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ TITULAIRE
D'UN PERMIS DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	974 182 \$	1 887 560 \$
Placements à court terme (note 3)	672 553	661 547
Débiteurs (note 4)	1 067 262	1 315 303
Frais payés d'avances	<u>41 886</u>	<u>51 300</u>
	2 755 883	3 915 710
Placements à long terme (note 3)	2 155 684	1 424 690
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>50 841</u>	<u>66 310</u>
	<u>4 962 408 \$</u>	<u>5 406 710 \$</u>
PASSIF		
Courte terme		
Créditeurs et charges à payer	82 830 \$	125 801 \$
Sommes à remettre à l'État	<u>108 619</u>	<u>182 686</u>
	<u>191 449</u>	<u>308 487</u>
ENGAGEMENTS (note 6)		
COVID-19 (note 12)		
SOLDES DES FONDS		
Fonds grevés d'une affectation interne (note 2)	3 034 110	3 385 515
Fonds non affectés	1 686 008	1 646 398
Fonds investis en immobilisations corporelles (note 2)	<u>50 841</u>	<u>66 310</u>
	<u>4 770 959</u>	<u>5 098 223</u>
	<u>4 962 408 \$</u>	<u>5 406 710 \$</u>

Pour le conseil d'administration

Directeu. *Norm Lavoie*



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	<i>Fonctionnement général</i>	<i>Pensez Dindon^{MC}</i>	<i>Total 2021</i>	<i>Total 2020</i>
Produits				
Redevances des producteurs	3 450 728 \$	- \$	3 450 728 \$	3 698 278 \$
Redevances de commercialisation	-	4 614 743	4 614 743	4 869 957
Revenu de placements	(13 240)	-	(13 240)	85 437
Financement de projets	14 277	-	14 277	3 000
	<u>3 451 765</u>	<u>4 614 743</u>	<u>8 066 508</u>	<u>8 656 672</u>
Charges				
Administration (Annexe 1)				
Frais des administrateurs et du personnel	146 457	-	146 457	118 831
Rémunération des administrateurs et du personnel	1 537 617	-	1 537 617	1,303 849
Autres frais d'administration	723 202	-	723 202	594 558
	<u>2 407 276</u>	<u>-</u>	<u>2 407 276</u>	<u>2 017 238</u>
Commercialisation (Annexe 2)				
Programmes provinciaux de commercialisation	400 000	-	400 000	400 000
Développement des marchés	205 980	-	205 980	208 358
Relations publiques et communications	273 207	-	273 207	255 329
	<u>879 187</u>	<u>-</u>	<u>879 187</u>	<u>863 687</u>
Autres frais				
Promotions spéciales (note 9)	-	-	-	215 654
Charges liées à Pensez Dindon ^{MC} (note 10)	-	5 107 309	5 107 309	4 544 436
	<u>-</u>	<u>5 107 309</u>	<u>5 107 309</u>	<u>4 760 090</u>
	<u>3 286 463</u>	<u>5 107 309</u>	<u>8 393 772</u>	<u>7 641 015</u>
Excédent (carence) des produits sur les charges pour l'exercice	<u>165 302 \$</u>	<u>(492 566) \$</u>	<u>(327 264) \$</u>	<u>1 015 657 \$</u>



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	<i>Fonds grevée d'une affectation interne</i>	<i>Fonds non affectés</i>	<i>Fonds investis en immobilisations corporelles</i>	<i>Total 2021</i>	<i>Total 2020</i>
Solde, au début de l'exercice	3 385 515 \$	1 646 398 \$	66 310 \$	5 098 223 \$	4 082 566 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(418 405)	123 590	(32 449)	(327 264)	1 015 657
Affectations	67 000	(67 000)	-	-	-
Charge d'investissement	-	(16 980)	16 980	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	3 034 110 \$	1 686 008 \$	50 841 \$	4 770 959 \$	5 098 223 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
(Carence) excédent des produits sur les charges	(327 264)\$	1 015 657\$
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement d'immobilisations corporelles	21 808	18 575
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	10 641	-
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	248 041	(485 890)
Frais payés d'avances	9 414	(8 992)
Créditeurs et charges à payer	(42 971)	(46 361)
Sommes à remettre à l'État	(74 067)	(40 938)
	<u>(154 398)</u>	<u>452 051</u>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(16 980)	(20 450)
Achat de placements	(742 000)	(81 405)
	<u>(758 980)</u>	<u>(101 855)</u>
(Diminution) augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	(913 378)	350 196
Encaisse, au début de l'exercice	<u>1 887 560</u>	<u>1 537 364</u>
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>974 182\$</u>	<u>1 887 560\$</u>



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Nature et objectifs de l'Offices

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale pour l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (« EDC » ou l'« Office »). ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles (Canada) pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

Le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon

L'Office est réputé exercer son emprise sur le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche concernant le dindon. À l'heure actuelle, le BRRD détient plusieurs comptes entiers au nom de certains conseils provinciaux au titre de sécurité relativement aux obligations liées aux indemnités forfaitaires en vertu de l'Entente de promotion. La situation financière du BRRD reflète des actifs d'une valeur de 397 888 \$ (2020 - 397 867 \$), des passifs de 396 837 \$ (2020 - 396 686 \$), et des actifs nets de 1 051 \$ (2020 - 1 181 \$). Les résultats d'exploitation du BRRD consistent en des cotisations des membres s'élevant à 1 200 \$ (2020 - 1 200 \$), des charges totales de 1 330 \$ (2020 - 1 080 \$), et carence des cotisations sur les dépenses de 130 \$ (2020 - 120 \$ excédent). Les rentrées de fonds provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 0 \$ (2020 - 78 \$).

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables adoptées par les associations sont les suivantes:

(a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs comme suit:

Mobilier et équipement	20 % dégressif au taux
Matériel informatique	30 % dégressif au taux
Améliorations locatives	10 ans linéaire sur dix ans

(b) Fonds investis en immobilisations corporelles

Les fonds investis en immobilisations corporelles représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations corporelles. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations corporelles est imputé intégralement à ce compte.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

2. MODE DE PRÉSENTATION, suite

(c) Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le Conseil d'administration a approuvé le fait de réserver une partie de l'actif net de l'Office couvrant une période d'exploitation de six mois afin de faire face aux imprévus. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 289 000 \$ (2020 - 2 222 000 \$), augmentant à 2 330 000 \$ en 2022.

Le Conseil d'administration a mis en place en 2016 un fonds spécial de commercialisation pour séparer les fonds découlant d'un arbitrage avec Turkey Farmers of Ontario. Tous les dommages-intérêts futurs seront compris dans ce fonds. Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses supplémentaires en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. Le solde de ce fonds est 254 234 \$ (2020 - 178 748 \$).

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élevé à 354 755 \$ (2020 - 356 080 \$).

Un fonds spécial de marketing a été mis en place en 2019 pour la campagne «Pensez Dindon^{MC}». Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. Le solde de ce fonds s'élevé à 136 121 \$ (2020 - 628 687 \$).

(d) Comptabilisation des produits

L'Office suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions affectées de l'extérieur.

Les redevances des producteurs et de commercialisation sont comptabilisées mensuellement d'après le poids réel de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les revenus de placements renvoient à l'intérêt cumulé sur des placements et ils sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Le financement de projets renvoie au financement obtenu pour des projets particuliers et il est comptabilisé à mesure qu'il est obtenu.

(e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des périodes ultérieures, ils sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf dans le cas des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont passé en charge lorsqu'ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture de l'état de la situation financière et sont majorés à l'instrument financier s'ils sont évalués au coût après amortissement.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

2. MODE DE PRÉSENTATION, suite

(f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisées durant les périodes considérées. De par leur nature, ces estimations sont sujettes à une incertitude de mesure. L'incidence des modifications de ces estimations sur les états financiers des périodes futures pourrait être importante. Les comptes spécifiquement touchés par les estimations de ces états financiers sont les débiteurs et les créditeurs et charges à payer.

3. PLACEMENTS

(a) Les placements à court terme comprennent 88 971 \$ (2020 - 91 091 \$) en encaisse et fonds communs de placement détenus dans des comptes d'épargne-placement RBC et 583 582 \$ (2020 - 570 456 \$) en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à taux de 2.02% (2020 - 1.87%), et qui viennent à échéance en décembre 2022 (2020 - décembre 2021).

(b) Les placements à long terme comprennent 2 155 684 \$ (2020 - 1 424 690 \$) en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant entre 0.26% à 2.07% (2020 - 2.02% à 2.07%) et dont les échéances s'étalent de décembre 2023 à décembre 2025 (2020 - décembre 2022 à décembre 2023).

4. DÉBITEURS

	2021	2020
Redevances des producteurs	439 791 \$	545 862 \$
Redevances de commercialisation	627 471	744 059
Débiteurs divers	-	25 382
	<u>1 067 262 \$</u>	<u>1 315 303 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<i>Coût</i>	<i>Amortisse- ment cumulé</i>	<i>2021 Nette</i>	<i>2020 Nette</i>
Mobilier et équipement	62 038 \$	36 229 \$	25 809 \$	30 910 \$
Matériel informatique	139 952	126 515	13 437	16 797
Améliorations locatives	176 809	165 214	11 595	18 603
	<u>378 799 \$</u>	<u>327 958 \$</u>	<u>50 841 \$</u>	<u>66 310 \$</u>



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

6. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums annuels en vertu des contrats de location pour les locaux, le matériel de bureau, les véhicules et le financement pour les quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	330 671 \$
2023	129 413
2024	11 840
2025	335
	<u>472 259 \$</u>

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Office dispose d'une facilité de crédit renouvelable au montant de 595 000 \$ dont le remboursement est exigible sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Cette facilité de crédit est garantie par tous les biens meubles actuels ou futurs de l'Office. Au 31 décembre 2021, la facilité était inutilisée (2020 - 0 \$).

8. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'Office est maintenu à un niveau satisfaisant. L'Office n'est pas assujéti à des restrictions externes sur les besoins en capital. Les fonds affectés de l'Office s'élevant à 3 034 110 \$ (2020 - 3 385 515 \$) sont assujétiés à des restrictions internes à l'égard du capital.

9. PROJETS SPÉCIAUX ET PROMOTIONS SPÉCIALES

Les charges liées aux projets spéciaux renvoient à des projets spéciaux ponctuels. Les charges liées aux promotions spéciales renvoient aux dépenses pour des activités de promotion et de commercialisation qui s'ajoutent aux autres dépenses pour ces activités engagées dans le cours normal de l'exploitation, utilisant des fonds réservés découlant de dommages-intérêts.

10. CHARGES LIÉES À PENSEZ DINDON^{MC}

Les dépenses de la campagne Pensez Dindon^{MC} comprennent les frais de commercialisation et autres frais administratifs liés à la promotion et à la consommation de viande de dinde au Canada.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les placements, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les remises gouvernementales. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de leur juste valeur en raison de leur liquidité immédiate ou à court terme.

La direction est d'avis que l'Office n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt, de change, de liquidité ou de crédit découlant de ses instruments financiers.

La direction estime que l'exposition aux risques ci-dessus n'a pas changé au cours de la dernière année.

12. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'épidémie d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale. Le plein impact de la pandémie continue d'évoluer à la date du présent rapport et la direction surveille les répercussions sur la situation financière de l'Office, ses liquidités, ses fournisseurs, ses employés et le secteur en général.



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ANNEXE 1 - FRAIS D'ADMINISTRATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
Autres frais d'administration		
Amortissement	21 808 \$	18 575 \$
Audit	17 400	15 700
Projets contractuels et conseils externes	118 709	111 534
Assurance	10 617	7 739
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	10 641	-
Services juridiques et comptables	38 245	19 055
Locations et fournitures de bureau	82 318	65 149
Soins du troupeau de volailles	44 059	22 083
Frais postaux et service de messagerie	323	1 210
Loyer, impôts fonciers et services publics	191 460	191 628
Frais divers d'administration	1 639	757
Téléphone	14 077	14 282
Consultations relatives au commerce	20 071	23 488
Services de traduction et d'interprétation	151 835	103 358
	<u>723 202</u>	<u>594 558</u>
Rémunération des administrateurs et du personnel		
Jetons de présence	218 401	141 342
Avantages sociaux des employés	215 825	179 820
Salaires du personnel	1 103 391	982 686
	<u>1 537 617</u>	<u>1 303 848</u>
Frais des administrateurs et du personnel		
Frais des administrateurs, suppléants et directeurs	77 758	54 485
Salles de réunion	29 126	2 725
Frais du personnel	38 505	60 545
Assurance voyage	1 068	1 076
	<u>146 457</u>	<u>118 831</u>
	<u>2 407 276 \$</u>	<u>2 017 237 \$</u>



LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ANNEXE 2- FRAIS DE COMMERCIALISATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
Programmes provinciaux de commercialisation		
Supplément pour les programmes provinciaux de commercialisation pour ÉDC	<u>400 000 \$</u>	<u>400 000 \$</u>
Développement de marchés		
Conseil de recherches avicoles du Canada	46 666	46 666
Études de marché	63 814	61 192
Recherches sur le dindon	<u>95 500</u>	<u>100 500</u>
	<u>205 980</u>	<u>208 358</u>
Relations publiques et communications		
Marketing et communications	173 574	155 911
Cotisations	92 033	86 931
Commercialisation nationale et promotions	2 000	6 320
Abonnements	<u>5 600</u>	<u>6 167</u>
	<u>273 207</u>	<u>255 329</u>
	<u>879 187 \$</u>	<u>863 687 \$</u>



Rapport Annuel

Les Éleveurs de dindon du Canada 2021

7145, avenue West Credit, Bâtiment 1, bureau 202,
Mississauga (Ontario) L5N 6J7Tél : 905 812 3140

Tél : 905 812 3140

Télécopieur : 905 812 9326